

ATTRIBUTION AGRICOLE COMMUNE DE VIVIERE (AISNE)

Le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France **recherche un agriculteur** pour l'exploitation d'un ensemble de parcelles d'une **surface totale de 21 ha** sur la commune de **Vivières** dans l'Aisne.

La gestion souhaitée est **une gestion par pâturage** avec respect d'un cahier des charges environnementales.

Un **contrat de prêt à usage** sera mis en place entre l'agriculteur et le Conservatoire d'espaces naturels à partir de 2026 pour une durée de 1 ans renouvelable sur **5 ans** si accord des parties.

Pour plus d'informations, le dossier de candidature comprenant le cahier des charges est disponible ici :
<https://cutt.ly/kM1KMXy>

Candidatures jusqu'au : 30 novembre 2025



Zoé BRETON
Technicienne de gestion de sites



06 86 05 68 41



z.breton@cen-hautsdefrance.org